

L'ECOLE DE LA REGULATION, DE MARX A LA FONDATION SAINT-SIMON : UN ALLER SANS RETOUR ?

Michel Husson

in J. Bidet et E. Kouvelakis, *Dictionnaire Marx contemporain*, PUF, 2001

Le livre d'Aglietta, *Crises et régulation du capitalisme*, date de 1976 et peut être considéré comme l'acte fondateur de la théorie de la régulation. Sa réédition de 1997- et la postface qui l'agrèment - marquent sans doute le point d'arrivée d'une trajectoire qui a emmené cette école assez loin du marxisme dont elle est pourtant en partie issue.

Genèse d'une école

A sa sortie, l'ouvrage d'Aglietta avait pu susciter une interrogation sur laquelle il convient de revenir aujourd'hui : s'agissait-il d'une reformulation/actualisation du marxisme ou de la mise en place d'une approche théorique complètement renouvelée ? A l'époque, les régulationnistes (à l'exception notable de Boyer) se situent dans le champ du marxisme : Aglietta venait du PCF, Lipietz du maoïsme, Billaudot animait la commission économique du PSU, où militait aussi Bertrand. Les membres fondateurs sont aussi, pour la plupart, polytechniciens et travaillent comme économistes dans les « appareils idéologiques d'Etat » (pour reprendre la catégorie d'Althusser) plutôt qu'à l'Université. Ils sont donc marqués, d'un côté, par une tradition colbertienne ou saint-simonienne et, de l'autre, par une certaine incarnation, bien française elle aussi, du marxisme. Lipietz (1994) n'a pas tort d'en faire les « fils rebelles de Massé et d'Althusser », et leur projet peut s'analyser comme une rupture dialectique à l'égard de cette double filiation.

La crise sera l'occasion de cette rupture. Le projet régulationniste est en effet né dans une conjoncture bien précise : sur le plan politique, c'est la période du débat autour du Programme commun, qui devait s'achever avec la rupture de l'Union de la gauche en 1977. Sur le plan économique, la récession généralisée de 1974-75 marque l'entrée « dans la crise ». Par certains côtés, celle-ci vient donner raison aux théoriciens du PCF qui prévoient depuis deux décennies l'enlisement final du « Capitalisme Monopoliste d'Etat ». Mais elle fait surtout apparaître rétrospectivement le dogmatisme d'une théorisation misérabiliste du capitalisme d'après-guerre. Les régulationnistes ont alors l'intuition que la clé de la crise se trouve dans la compréhension des « Trente glorieuses » qui viennent de s'achever, sans que l'on s'en rende pleinement compte. Deux ouvrages fondateurs sont alors produits : le livre d'Aglietta de 1976, puis le rapport Boyer-Lipietz (*et alii*) de 1977 sur l'inflation.

Une relecture confirme aujourd'hui le sentiment que l'on pouvait avoir à l'époque de ne rien y trouver d'autre que la reformulation d'un marxisme dont la principale novation est d'être débarrassé de ses oripeaux staliniens. Le livre d'Aglietta n'est pour l'essentiel qu'un exposé assez classique des lois de l'accumulation capitaliste, avec application au cas des Etats-Unis. La nouveauté, relative à nos yeux, consiste à parler d'accumulation intensive, définie comme reposant sur la production de plus-value relative. Certains concepts de Marx sont confrontés aux données macro-économiques de la compatibilité nationale, et Aglietta avance à l'occasion des pseudo-concepts aujourd'hui oubliés, comme ce « coût salarial social réel » qui n'est autre chose que la part des salaires dans la valeur ajoutée. L'analyse empirique conduit Aglietta à énoncer que le meilleur indicateur statistique « pour représenter l'évolution du taux de plus-value est l'évolution du coût salarial réel ». Il n'y a pas là de découverte renversante.

Les régulationnistes ont cependant le sentiment d'innover radicalement sur le plan méthodologique, par le simple fait de confronter leurs concepts à la réalité empirique. Là encore, la rupture avec un certain structuralisme « marxiste » se combine avec leur insertion dans l'administration économique pour les inciter à chercher une quantification empirique de leurs analyses. Mais c'est avec l'ardeur des néophytes qu'ils s'émerveillent de cette coupure épistémologique : « ce retour à la mesure, même difficile et toujours insatisfaisant compte tenu de l'origine précise des statistiques utilisées, a pour effet d'introduire la possibilité d'un démenti du cadre théorique de départ, fut-il éminemment satisfaisant d'un strict point de vue logique » (Bertrand *et alii* 1980).

C'est quand même la moindre des choses ! Cette découverte naïve de l'autonomie de la réalité concrète par rapport à la logique théorique ne peut sérieusement prétendre représenter un dépassement de la méthode marxiste et reste bien en deçà, par exemple, de la contribution si riche et si fine de Kosik (1970). Certes, on peut y voir un progrès par rapport au dogmatisme, mais c'est aussi une banalité pour le marxisme vivant. A ce compte-là, c'est Phéline qui devrait revendiquer le titre de précurseur de la régulation pour son article de 1975 où il analysait l'évolution de la plus-value (sans la nommer !) dans une revue du Ministère des Finances. Même la réticence maintenue à utiliser des statistiques dont « l'origine » (bourgeoise ?) est douteuse fera sourire les lecteurs de Marx et Lénine - ou plus près de nous de Baran, Sweezy ou Mandel - qui savent bien que ces critiques marxistes du Capital ont passé leur vie à accumuler des statistiques. Que l'idée selon laquelle il faut se frotter aux chiffres ait pu paraître si audacieuse en dit long sur la régression qu'a pu représenter la prégnance particulière du stalinisme en France.

La rupture avec Althusser est longuement décrite par Lipietz (1979) ; le principal reproche qu'il lui adresse est de « nier que sur cette base matérielle des rapports sociaux puisse se constituer quelque chose qui puisse dire "c'est nous" et bouleverser le système des rapports. Ce quelque chose était pour nous le mouvement révolutionnaire des masses ». Cette citation est distrayante, d'abord en raison de l'évolution des « concepts prospectifs » maniés par un Lipietz qui se fait aujourd'hui le promoteur des mutuelles comme dépositaires de l'épargne salariale. Mais il est surtout extraordinaire de pouvoir présenter l'intervention du mouvement révolutionnaire des masses comme « quelque chose » qu'il serait nécessaire de redécouvrir pour renouer avec le marxisme dont c'est évidemment un élément constitutif ! C'est à cette capacité à enfoncer les portes ouvertes que l'on mesure la chape de plomb stalino-maoïste que les inventeurs de la régulation ont dû soulever pour se retrouver à l'air libre. Cette trajectoire n'est pas indifférente, car elle les aura tenus à l'écart de la tradition vivante du marxisme qu'ils n'auront pratiqué qu'à travers Althusser, Mao ou Boccara. Il n'y a donc rien de surprenant à constater qu'ils ignorent superbement des courants féconds du marxisme (notamment anglo-saxons) comme, bien sûr, celui incarné par Ernest Mandel, dont l'ouvrage fondamental, *Le troisième âge du capitalisme*, est paru en France en 1976. Tout cela n'empêche pas les régulationnistes d'être à cette époque des critiques assez conséquents du capitalisme.

Quand le régulationnisme n'est pas (encore) un harmonicisme

On doit à Lipietz (1994) cette définition parlante de la démarche régulationniste : « on est régulationniste à partir du moment où on se demande pourquoi il y a des structures relativement stables alors que logiquement elles devraient éclater dès le début, puisqu'elles sont contradictoires (...) alors qu'un structuraliste trouvera anormal qu'elles entrent en crise ». Mais si l'on ne réduit pas le marxisme à un structuralisme, l'étude des modalités de la reproduction du capital fait évidemment partie intégrante de sa critique qui n'a nul besoin d'une sorte de théorème d'effondrement permanent.

Quoi qu'il en soit, la réflexion initiale d'Aglietta sur le « néo-fordisme » montre qu'il se situe alors pleinement dans le champ du marxisme et que, sur un point essentiel, il n'est peut-être pas complètement régulationniste au sens où on l'entend aujourd'hui. Aglietta (1976) envisage en effet la possibilité d'une issue à la crise, fondée sur un néo-fordisme ainsi défini : « un nouveau régime d'accumulation intensive, le néo-fordisme, sortirait de la crise en faisant progresser l'accumulation capitaliste sur la transformation de la totalité des conditions d'existence du salariat, alors que le fordisme était axé sur la transformation de la norme de consommation privée, la couverture des frais sociaux capitalistes demeurant à la lisière du mode de production capitaliste ». En d'autres termes, la crise pourrait trouver une issue par l'extension aux consommations collectives (santé, éducation, transports...) de ce que le fordisme avait réalisé pour la consommation privée (logement et équipement ménager, voiture individuelle). Ce thème est aussi présent chez Attali (1978) qui écrivait par exemple : « la société postindustrielle sera probablement hyper-industrielle. Mais la production y est orientée vers de nouveaux secteurs, substitués aux services collectifs producteurs de demande, à l'école, à l'hôpital. Elle s'appuie sur un nouveau réseau, technologique et social, produisant une demande pour ces objets marchands ».

Aglietta introduisait cependant une précision décisive en soulignant d'emblée que « le fait que cette transformation [néo-fordiste] des fondements du régime d'accumulation intensive soit la seule issue durable à la crise ne signifie pas ipso facto qu'elle soit possible dans le capitalisme ». Cette restriction montre que l'approche régulationniste est alors dépourvue de toute tentation harmoniciste et pouvait donc être absorbée sans peine dans le corpus marxiste.

Le rapport salarial, un concept-clé

Dans un autre texte fondateur, Boyer (1979) introduit une distinction entre « grande crise » et « petite crise » sans apporter grand-chose à la théorie des ondes longues (Mandel 2000) qu'il s'est toujours efforcé par ailleurs de confondre avec une résurgence de Kondratieff. C'est plutôt autour de la notion de rapport salarial que l'originalité de la période d'après-guerre est établie. Boyer constate en premier lieu une « montée des structures monopolistes », ce qui est un lieu commun des hétérodoxes de l'époque. Mais pour installer une régulation « monopoliste » qui se substitue à la régulation « concurrentielle », il faut un ingrédient supplémentaire, à savoir l'instauration d'un « rapport salarial » adéquat.

Ce nouveau rapport salarial a été institutionnalisé après 1945 avec l'instauration d'un salaire minimum, de conventions collectives, et l'extension du salaire indirect. Du coup, la croissance des salaires n'est plus réglée par la pression du chômage. Elle dépend « d'une part d'un ajustement quasi automatique sur l'évolution du coût de la vie, d'autre part de la prise en compte de façon implicite ou explicite de gains de productivité attendus ou enregistrés au niveau des firmes, des secteurs voire de l'économie tout entière ». Les contradictions capitalistes n'ont pas disparu mais elles sont déplacées : « la réduction des tensions liées à la non réalisation butent à terme sur les difficultés de valorisation du capital ». A tout cela, il faut ajouter l'extension et la mutation du rôle de l'Etat.

La vraie nouveauté se trouve au fond dans cette analyse du rapport salarial fordiste. Boyer en fait un indicateur central des spécificités de la régulation monopoliste : l'ajustement cyclique ne s'opère plus par les prix (Boyer 1978), les institutions contribuent à aligner la progression moyenne des salaires sur la productivité industrielle (Boyer Mistral 1978). Aglietta (1976) introduit quant à lui la notion centrale de « norme de consommation » et montre bien comment le fordisme marque précisément l'entrée dans la consommation

salariée de biens produits avec d'importants gains de productivité. Enfin, Bertrand (1979) vérifie cette hypothèse grâce à une analyse « en sections » de l'économie française qui reprend les schémas de reproduction du *Capital*.

Du point de vue théorique, encore une fois, il s'agit donc plutôt d'une remobilisation de débats et schémas disponibles par ailleurs, sans qu'on sache si ces filiations sont conscientes chez des régulationnistes qui semblent tout ignorer du marxisme après Marx. Pour prendre un exemple, le lien n'est à notre connaissance jamais établi avec le débat qui a mobilisé les économistes marxistes pendant de longues années autour de la Première Guerre Mondiale : ses protagonistes s'appelaient Kautsky, Bernstein, Lénine, Boukharine, Luxemburg, Bauer, Tugan-Baranovsky. Ce dernier, par exemple, propose des schémas de reproduction où la baisse de la production est compensée par l'accumulation, et rejette pour cette raison la thèse de l'effondrement final. Bauer parvient à un résultat semblable et conclut à la validité de l'accumulation du capital à l'intérieur de certaines limites réglées par la productivité et la population. Sa polémique avec Rosa Luxemburg tourne autour d'une question qui est exactement celle de la régulation : pourquoi cela ne s'effondre pas ? Ces références ne sont jamais citées par les régulationnistes et cela donne souvent à leurs travaux un côté naïf, comme si le fait d'aborder ces thèmes témoignait d'une formidable impertinence à l'égard du marxisme assimilé aux manuels officiels édités à Moscou, Pékin ou Paris.

Une autre source d'inspiration est en revanche très clairement revendiquée dans le cas de Boyer, c'est l'école cambridgienne. Les intuitions fondamentales du modèle *Star* (Boullé *et alii* 1974) élaboré à la Direction de la Prévision du Ministère des Finances - en particulier la relation profit-croissance - sont directement tirées des conceptualisations de Kalecki ou de Joan Robinson. Dans *l'Accumulation du Capital*, celle-ci propose par exemple une définition de l'« Age d'or » qui ressemble fortement à la régulation fordiste. Cette filiation revendiquée est parfaitement légitime et elle n'est mentionnée ici que pour souligner à quel point la théorie régulationniste aurait pu se construire à partir d'une synthèse fructueuse du marxisme et du post-keynésianisme cambridgien.

Plutôt que d'un dépassement du marxisme, la régulation apparaît ainsi comme une actualisation ou une réappropriation nécessaires pour prendre en compte les spécificités historiques du capitalisme d'après-guerre et sortir du dogmatisme. L'ouvrage qui, de ce point de vue, représente à nos yeux la véritable synthèse de l'apport régulationniste est celui de Dockès et Rosier, paru en 1983 (et qui mériterait lui aussi d'être réédité). L'analyse du rapport salarial et de la norme de consommation est parfaitement intégrable par un marxisme vivant, à condition d'abandonner l'hypothèse implicite d'un salaire réel constant, ce qui ne remet pas en cause le cadre général d'analyse (Husson 1999). On ne voit pas enfin pourquoi l'étude des « formes institutionnelles » serait incompatible avec la mise en lumière des contradictions du mode de production capitaliste. Mais il y a quelque chose de plus dans l'approche régulationniste qui en fait la véritable spécificité, mais aussi sa principale limite : c'est l'harmonicisme.

Le tournant harmoniciste

Le basculement est simple : de la thèse juste selon laquelle le capitalisme peut fonctionner, les régulationnistes passent imperceptiblement à une autre position, qui ne s'en déduit pas forcément mais qui est un prolongement possible de leur analyse, selon laquelle le capitalisme peut toujours finir par fonctionner de manière relativement harmonieuse. Comme le dit clairement Lipietz (1994) : « si l'on comprend comment ça a marché, on va aussi comprendre comment faire marcher un autre modèle ».

Ce glissement était d'autant plus tentant que l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 apportait aux régulationnistes l'occasion de quitter une position de critiques éclairés pour se transformer en conseillers du prince. Leur position dans l'appareil de l'administration économique et leur formation d'ingénieurs les portaient naturellement à vouloir « faire », autrement dit à peser sur la mise en place d'une nouvelle régulation permettant de sortir de la crise par le haut.

Sur le plan théorique, le tournant s'est effectué en pivotant autour de la notion de norme de consommation. On peut le dater précisément, avec la contribution d'Aglietta et Boyer à un colloque organisé en 1982. Sur la base d'une analyse typiquement régulationniste, leur texte débouche sur une première recommandation : il faut « maintenir une certaine progression de la consommation, pour autant qu'elle soit compatible avec la reprise de l'investissement industriel et l'équilibre des paiements extérieurs » et chercher à discerner les nouvelles demandes « dont l'apparition et le développement sont aujourd'hui freinés par l'instabilité et l'incertitude véhiculées par la crise ». Cette analyse rejoignait une version plus « technologiste » de l'école de la régulation faisant de la filière électronique le lieu naturel d'émergence d'une issue à la crise, en fonction d'un raisonnement découlant logiquement de l'analyse du fordisme : « A notre explication de la crise correspond notre perception de son issue. Les nouveaux lieux d'accumulation doivent donc respecter globalement l'ensemble des contraintes explicitées dans notre représentation, à savoir permettre à la fois de faire apparaître des gains de productivité et une norme de consommation renouvelée, et transformer une partie du travail improductif en travail productif » (Lorenzi Pastré Toledano 1980).

Le programme de travail régulationniste est dès lors réorienté vers l'invention du post-fordisme. Il s'agit d'imaginer un nouveau compromis social positif fondé sur de « nouvelles productivités » et sur un nouveau « modèle social ». Dix ans après le premier rapport pour le Cepremap, Boyer coordonne en 1987 une volumineuse étude intitulée *Aspects de la crise*, et dont le tome qui sert de conclusion s'intitule « les économies au milieu du gué ». On y retrouve une logique, typique de la planification à la française (Massé !), qui consiste à présenter trois scénarios, que l'on pourrait appeler le bon, la brute et le paresseux. Le dernier est la prolongation un peu terne des tendances à l'oeuvre, le second correspond à une inflexion vers un modèle socialement régressif, et le premier représente, évidemment, le bon choix. Ils dessinent « trois grandes perspectives, définies par des évolutions à peu près cohérentes et vraisemblables d'un point de vue socio-politique ». Cette cohérence se définit autour de cinq éléments de base différemment combinés : système technique, formes de la concurrence, rapport salarial, interventions publiques, régime international. Le type de tableau qui décrit cette combinatoire, et dont Boyer fera un usage constant, évoque irrésistiblement les fameuses matrices du Boston Consulting Group, et il s'agit bien au fond d'outils de management social. Les régulationnistes s'adressent aux décideurs pour leur montrer les options disponibles et évaluer leurs avantages respectifs : la théorie de la régulation est devenue technique de régulation.

On peut toujours choisir de ne rien faire, et c'est le scénario baptisé « fil de l'eau » qui sert de repoussoir. On peut évidemment choisir de mettre en oeuvre un « programme volontariste de retour au marché » d'inspiration néo-libérale. Mais le bon scénario est évidemment le troisième, tout aussi volontariste que le précédent, mais qui vise à instaurer des « formes collectives d'adaptation » aux mutations, et, qui suppose « que soit négociée une nouvelle configuration du rapport salarial » fondé sur un « principe original de partage des gains de productivité entre progression du salaire, réduction du temps de travail et création d'emplois à l'échelle de la société toute entière ». On voit bien la patte régulationniste : il y avait un bon rapport salarial fordiste mais il a fait son temps, il faut donc trouver autre chose, tous ensemble.

Cette démarche souligne plusieurs manques de la théorie, dès lors qu'elle se trouve confrontée à la question inédite pour elle des conditions d'émergence d'un nouveau mode de régulation. Est-ce forcément le meilleur qui s'impose, et que se passe-t-il dans l'entre-deux ? Cette dernière question est particulièrement délicate pour les régulationnistes. D'un côté, leur problématique essentielle consiste à étudier comment ça marche, puisque ça ne s'effondre pas. Mais, d'un autre côté, ils montrent qu'on a le choix entre plusieurs modalités de fonctionnement. Dans ces conditions, une des grandes difficultés des régulationnistes est d'en être toujours, vingt ans après la crise, à élaborer d'autres scénarios possibles plutôt que d'étudier le modèle néolibéral réellement existant.

Ce déplacement s'accompagne d'une restructuration théorique. Alors que les textes fondateurs inséraient les formes institutionnelles dans le cadre fixé par les invariants capitalistes, la plasticité des modes de régulation en vient à être considérée comme pratiquement illimitée, et c'est Coriat (1994) qui formule avec le plus de lucidité ce glissement analytique : « progressivement ces formes structurelles ont acquis dans la théorie de la régulation le statut de véritables catégories intermédiaires, au sens où elles assurent entre théorie pure et invariants d'un côté, faits observés et stylisés de l'autre, ces outils indispensables à la recherche desquels nous étions, pour pouvoir penser, au-delà des permanences, les changements et leurs spécificités ». La porte est désormais ouverte à une combinatoire sans fin.

Dès lors, la question théorique centrale se déplace et devient celle de la genèse des modes de régulation. Elle a conduit à une alliance passagère avec les théories des conventions qui constitue sans aucun doute une grave erreur tactique. Boyer et Orléan signent en 1991 un article où l'on découvre que Ford n'était pas fordiste, comme Foster (1988) l'avait souligné, et comme Dockès (1993) le développera dans un article brillant qui rompt avec l'engouement pour le toyotisme. L'article de Boyer et Orléan constitue pour l'essentiel un ralliement défensif à une méthodologie individualiste qui illustre les impasses de la régulation et souligne de manière rétroactive les ambiguïtés de la notion de contrat social. Toute dynamique sociale est évacuée et le mode de régulation devient une convention comparable au Code de la route. La théorie de la régulation est dès lors ballottée entre deux positions symétriques consistant tantôt à dire que « le mauvais capitalisme l'emporte sur le bon », et tantôt à montrer qu'il n'existe que des capitalismes concrets qui sont construits à partir d'une combinatoire dans laquelle on peut puiser à volonté. Entre l'analyse et la norme, le message est définitivement brouillé, ou réduit à quelques lieux communs de bon aloi : la compétitivité ne dépend pas seulement du coût du travail, le marché ne peut être pleinement efficace sans institutions, le capitalisme sauvage n'est pas forcément le plus légitime, et le modèle japonais est atteint mais résiste malgré tout.

Cette trajectoire vient de conduire les régulationnistes à un nouveau changement de cap. L'horizon post-fordiste (échangerai réduction du temps de travail contre implication des salariés) est définitivement abandonné pour celui du capitalisme patrimonial (échangerai intensification du travail et gel des salaires contre *stock options*). C'est un point qu'il faut souligner avec vigueur et que les régulationnistes évitent soigneusement d'évaluer dans leur recueil (Boyer et Saillard 1995) : la réalité capitaliste leur a infligé un démenti cinglant puisque c'est un modèle néo-libéral qui s'est installé. Le symbole le plus frappant en est sans doute la fermeture par Volvo de l'usine d'Uddevalla en Suède qui avait inspiré le concept (mort-né) d'uddevalisme ! Ce que proposent aujourd'hui les régulationnistes n'a rien à voir avec ce qu'ils avançaient il y a dix ans, sans que les implications de ce revirement aient jamais été tirées.

Le nouveau mode de régulation du capitalisme

Puisque le fordisme est fini et que le capitalisme ne s'est pas effondré, c'est donc que ce dernier a su inventer quelque chose de neuf, et qu'un nouveau mode de régulation s'est mis en place. Les régulationnistes ont au fond oublié d'être régulationnistes, puisqu'il auront passé vingt ans à expliquer que nous sommes « à la croisée des chemins » au lieu d'étudier ce mode de régulation qui s'installait sous nos yeux. Ou alors, en poussant jusqu'au bout la dérive harmoniciste, il faudrait réserver le label aux bonnes régulations, stables, cohérentes et légitimes. Mais que se passe-t-il pendant les périodes de cohérence instable, et en particulier au cours de cette phase récessive de l'onde longue d'après-guerre ?

Il nous semble au contraire que l'on peut très bien exposer - d'un point de vue marxisto-régulationniste si l'on veut - les paramètres d'un modèle de fonctionnement du capitalisme fondé sur l'augmentation parallèle du taux d'exploitation, du taux de chômage et de la part du revenu national allant aux rentiers. Plutôt que de néo-fordisme, il faudrait plutôt parler de néo-malthusianisme. A côté de sa fameuse loi de population, Malthus est aussi l'inventeur d'une intéressante théorie démontrant la nécessité d'une classe de consommateurs improductifs « comme moyen d'augmenter la valeur échangeable de la totalité des produits ». Certes, Malthus aurait bien voulu que soit possible « le bonheur de la grande masse de la société ». Mais une progression exagérée des salaires « doit beaucoup augmenter les frais de production ; elle doit aussi faire baisser les profits, et diminuer ou détruire les motifs qui engagent à accumuler ». D'un autre côté, Malthus voit bien que la consommation des classes productives tendra à être inférieure à l'offre des produits matériels, et c'est donc assez logiquement qu'il en conclut à la nécessité d'un « corps de consommateurs qui ne soient pas directement engagés dans la production ». Ces questions sont de vieilles questions de régulationniste et il nous semble que c'est bien ainsi que fonctionne le capitalisme contemporain (Husson 1996).

Dans ces conditions, où un taux de chômage élevé entretient une pression constante sur le salaire et où existent des débouchés de substitution à la demande salariale, il est rationnel de bloquer les salaires. Tous les arguments sur les nouvelles productivités à la base d'un nouveau consensus social s'effacent devant le constat (Coutrot 1998) que l'on peut résumer ainsi : les patrons ont le beurre (l'implication salariée) et l'argent du beurre (le blocage des salaires). C'est la revanche des invariants capitalistes et au premier chef de la concurrence entre capitalistes privés.

La théorie du capitalisme patrimonial ou l'involution

Mais il s'agit d'une régulation très régressive, et les régulationnistes pensent que le capitalisme peut mieux faire. Par des voies détournées, ils sont en train de reconstituer leur unité autour d'un projet d'actionnariat salarié adapté au « capitalisme patrimonial ». Pour en arriver là, il a fallu opérer un nouveau basculement et faire des relations entre la finance et l'industrie un rapport fondamental qui surdétermine le rapport salarial. L'opération a été menée par Aglietta qui propose un nouveau principe de périodisation du capitalisme reposant exclusivement sur le mode de financement de l'accumulation : « la finance oriente en très longue période le développement du capitalisme. Elle détermine les conditions de financement qui, alternativement, entraînent des phases longues où la croissance est encouragée, puis découragée » (Aglietta 1995).

L'histoire du capitalisme serait ainsi scandée par la succession de deux grands modes de financement. Les systèmes financiers « à structures administrées » ont pour avantage de « sauvegarder les projets d'investissement » de telle sorte que « l'accumulation du capital

est préservée mais que l'inflation peut être variable ». Au contraire, la finance libéralisée admet les propriétés inverses : elle « favorise une inflation stable et basse, mais entrave l'accumulation ». C'est donc à une lecture inédite de l'histoire longue du capitalisme et de ses crises que nous invite Aglietta. Vingt ans après avoir proposé une analyse du capitalisme fondée sur des notions telles que la norme de consommation salariale, Aglietta revient sur cette compréhension d'une nécessaire articulation des différents domaines de la reproduction du capital, pour rabattre toute la dynamique du capitalisme sur une seule dimension, celle de la finance. Une boucle est donc effectivement bouclée, qui ramène les régulationnistes à l'une de leur matrice de départ, autrement dit le keynésianisme.

Dans un texte rédigé pour la Fondation Saint-Simon, Robert Boyer et Jean-Louis Beffa concluent que « la création de fonds salariaux à l'initiative des entreprises et des syndicats puis leur gestion en fonction d'objectifs arrêtés en commun, quitte à ce qu'elle soit confiée à des professionnels, pourrait marquer une avancée, en terme de nouveaux droits sociaux ». Michel Aglietta justifie de nouvelles formes de rémunération par les transformations du travail : « avec les technologies actuelles, ce sont au contraire l'initiative et l'adaptation qui sont valorisées (...) vous n'avez plus la garantie de l'emploi, mais vous recevez une part des profits sous la forme de participation, d'intéressement, ou de *stock options* pour les cadres dirigeants : le partage des responsabilités s'est accompagné du partage des profits ». Quant à Lipietz, il a trouvé avec les mutuelles la nouvelle forme institutionnelle pour le XXIème siècle : « même si l'on demeure persuadé de la robustesse des retraites par répartition face aux instabilités financières et démographiques, on ne peut plus exclure la contribution d'une composante complémentaire par capitalisation (...) Cette évolution correspond à deux demandes sociales ; l'aspiration à une certaine souplesse et à une certaine diversification (...) le souci d'asseoir la capitalisation des entreprises françaises sur une base financière intéressée à l'emploi en France » (Lipietz 1999).

La boucle est ainsi bouclée. Les régulationnistes ont choisi de se faire les apologues de l'actionnariat salarial et ont au passage abandonné toute rigueur scientifique. La manière dont Aglietta vante la démocratie en Amérique est en effet un véritable travestissement d'une réussite fondée sur une concentration des revenus (et de la détention d'actions) sans précédent. De plus, en suggérant que ce modèle est transférable, les régulationnistes oublient purement et simplement les avantages tirés de la situation de puissance dominante des Etats-Unis, confirmant ainsi leur incapacité à intégrer le concept d'économie mondiale. On pourra encore trouver dans les textes régulationnistes des éléments d'analyse et d'utiles revues de la littérature, mais peu de suggestions abouties pour ceux qui veulent comprendre le monde et le transformer. C'est dommage, parce que cette trajectoire n'était sans doute pas la seule possible : la théorie de la régulation aurait pu faire oeuvre plus durable au lieu de rompre avec la tradition critique du marxisme pour devenir une sorte de *think tank* pour directeurs des ressources humaines.

Bio-bibliographie

Michel Husson est économiste et membre du conseil scientifique d'Attac. Il a coordonné deux ouvrages de débats pour AC ! (*Données et arguments* n°1 et 2, Syllepse, 1994 et 1995) puis contribué au livre de la Fondation Copernic, *Les retraites au péril du libéralisme*, Syllepse 1999. Après *Misère du capital* (Syros 1996) et *Les ajustements de l'emploi* (Page Deux, Lausanne, 1999), il vient de faire paraître, chez Textuel, un essai sur la population mondiale : *Sommes-nous trop ?*

<<http://hussonet.free.fr>>

Références

Aglietta Michel (1976), *Régulations et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy. Réédition en 1997 chez Odile Jacob.

Aglietta Michel et Boyer Robert (1982), « Une industrie compétitive en France et dans le monde » in *Une politique industrielle pour la France*, Ministère de la Recherche et de l'Industrie.

Aglietta Michel (1995), *Macroéconomie financière*, La Découverte.

Aglietta Michel (1998), *Le capitalisme de demain*, Note de la Fondation Saint-Simon.

Attali Jacques (1978), *La nouvelle économie française*, Flammarion.

Beffa Jean-Louis, Boyer Robert, Touffut Jean-Philippe (1999), *Les relations salariales en France*, Note de la Fondation Saint-Simon.

Bertrand Hugues (1979), « Le régime central d'accumulation de l'après-guerre et sa crise », *Critiques de l'économie politique*, n°7-8.

Bertrand Hugues, Boyer Robert, Guibert Bernard et Théret Bruno (1980), *Marx et la crise ? Pour un débat entre « marxistes empiriques »*, document de travail.

Boullé Jacques, Boyer Robert, Mazier Jacques et Olive Gaston (1974), « Le modèle Star », *Statistiques et études financières* n°15.

Boyer Robert (1978), « L'évolution des salaires en longue période », *Economie et statistique*, septembre.

Boyer Robert (1979) « La crise actuelle : une mise en perspective historique », *Critiques de l'économie politique*, n°7-8.

Boyer Robert *et alii* (1987) *Aspects de la crise Tome III : Les économies au milieu du gué*, Plan/Cepremap.

Boyer Robert, Lipietz Alain *et alii* (1977), *Approches de l'inflation : l'exemple français*, Cepremap.

Boyer Robert et Mistral Jacques (1978) *Accumulation, inflation, crises*, PUF.

Boyer Robert et Orléan André (1991), « Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire. D'Henry Ford au fordisme », *Revue économique*, mars.

Boyer Robert et Saillard Yves (1995), *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, La Découverte.

Coriat Benjamin (1994), « La théorie de la régulation. Origines, spécificité et perspectives », in *Ecole de la régulation et critique de la raison économique*, Futur Antérieur-L'Harmattan.

Coutrot Thomas (1998), *L'entreprise néo-libérale, nouvelle utopie capitaliste ?*, La Découverte.

Dockès Pierre et Rosier Bernard (1983), *Rythmes économiques. Crises et changement social : une perspective historique*, La Découverte/François Maspero.

Dockès Pierre (1993), « Les recettes fordistes et les marmites de l'histoire (1907-1993) », *Revue économique*, mai 1993.

Foster John B. (1988), « Le fordisme : mythes et réalités », *Problèmes économiques* n°2093, 5 octobre 1988.

- Husson Michel (1996), *Misère du capital*, Syros.
- Husson Michel (1999), « Après l'âge d'or. Sur le Troisième Age du capitalisme » in Achcar Gilbert (dir.) *Le marxisme d'Ernest Mandel*, PUF.
- Kalecki Michael (1971), *Selected essays on the dynamics of the capitalist economy*, Cambridge University Press.
- Kosik Karel (1970), *La dialectique du concret*, François Maspero, Paris.
- Lipietz Alain (1979), *Crise et inflation, pourquoi ?*, François Maspero, Paris.
- Lipietz Alain (1994), « De l'approche de la régulation à l'écologie politique : une mise en perspective historique », in *Ecole de la régulation et critique de la raison économique*, Futur Antérieur-L'Harmattan.
- Lipietz Alain (1999), « Epargne salariale et retraites : une solution mutualiste » Invitation au conclave du 16 décembre.
- Lorenzi Jean-Hervé, Pastré Olivier, Toledano Joëlle (1980), *La crise du XXè siècle*, Economica.
- Malthus Thomas Robert (1969), *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*, Calmann-Lévy.
- Mandel Ernest (1997), *Le troisième âge du capitalisme*, Editions de la Passion.
- Mandel Ernest (2000), *Les ondes longues du développement capitaliste. Une interprétation marxiste*, Editions Page Deux.
- Phéline Christian (1975), « Répartition primaire des revenus et rentabilité du capital (1954-1973) » *Statistiques et Etudes Financières* n°19.
- Robinson Joan (1956), *The Accumulation of Capital*, Mc Millan.